

**Section 11**  
**Région de Doukkala-Abda**

## **Section 11- Région de Doukkala-Abda**

### **Présentation**

La région Doukkala–Abda s'étend sur une superficie d'environ 13.285Km<sup>2</sup> ce qui représente 1,87% de la superficie totale du Royaume. La densité de la population y est voisine de 150,5 habitants au km<sup>2</sup> en 1997, soit plus de quatre fois celle enregistrée au niveau national.

Composée de deux provinces: Safi et El Jadida, son encadrement territorial est assuré par une armature administrative constituée d'une communauté urbaine (ville de Safi), douze communes urbaines et de soixante- dix-sept communes rurales regroupées au sein de neuf cercles.

La population de la région Doukkala-Abda a atteint le chiffre de 1.883.000 habitants selon les estimations de 1998, contre 900.000 habitants en 1960. Cet accroissement résulte d'une natalité encore élevée, quoiqu'en diminution, et d'une mortalité légèrement en baisse.

La structure par âge de cette population se caractérise par l'importance de la proportion des jeunes ayant moins de 15 ans, qui constitue 38,9% de la population totale, en 1994 (42,9% en 1982) la catégorie des personnes âgées entre 15 et 59 ans représente 53,1% (50,2% en 1982 ) et pour ce qui est des personnes âgées de 60 ans et plus, elles ne représentent que 8% en 1994 (6,9% en 1982) de l'ensemble de la population.

La région est à prédominance rurale, son taux d'urbanisation n'a pas dépassé 36,3% en 1998. Cette urbanisation, reste marquée par l'importance relative du taux revenant à la province de Safi (48,1%) par comparaison avec la province d'El Jadida (26,4%).

En ce qui concerne l'alphabétisation et le développement

des ressources humaines, ils ont été considérablement améliorés durant la dernière décennie grâce aux efforts appréciables entrepris par les pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, le taux d'analphabétisme de la population a chuté de 74,3% en 1982 à 64,4 % en 1994.

S'agissant des perspectives démographiques, des projections jusqu'à l'horizon de l'année 2015 montrent que la population de la région s'accroîtra de près d'un million d'habitants entre 1982 et 2015. Entre-temps, la région continue à connaître une urbanisation marquée. De près du cinquième seulement en 1960, la population urbaine représentera 44,2% de la population totale en l'an 2015.

# 1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

## 1-1- Les secteurs sociaux

### - L'enseignement

L'effectif global des élèves de l'enseignement fondamental 1<sup>er</sup> cycle (Ex-primaire) est de 182.788 pour l'année scolaire 1996/1997. Par rapport à l'année scolaire 1991/1992, il enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre 4,7%. Ce taux est légèrement supérieur à celui observé au niveau de l'ensemble du pays (4,1%).

Cette scolarisation touche inégalement les deux sexes. Si l'effectif des élèves de sexe féminin est en nette croissance (6,1%), sa part par rapport à l'ensemble des élèves reste relativement faible: 39,3%. Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par des inégalités entre les deux milieux de résidence.

#### Effectif des élèves selon le milieu et le sexe : 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental

	1991 / 1992		1996 / 1997	
	Total	Dont Filles	Total	Dont Filles
<b>Urbain</b>	76.658	35.738	75.509	36.187
<b>Rural</b>	68.601	17.624	107.279	35.673
<b>Total Régional</b>	145.259	53.362	182.788	71.860

Le taux de fréquentation, qui prend en considération le phénomène d'abandon dans l'évaluation du niveau de scolarisation a atteint 64,2% pour l'année 1996-1997, ce qui est sensiblement en dessous du taux enregistré à l'échelle nationale (71%). Autrement dit, sept enfants parmi dix sont scolarisés au niveau national, alors qu'au niveau régional on trouve moins de deux enfants âgés entre 7 et 12 ans parmi trois. Ce rapport se

réduit davantage si on prend en considération le milieu rural (55,45%) et le sexe féminin (38,27%).

Le nombre de nouveaux inscrits en première année s'élève à 33.334 pour l'année 1996/1997 enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 0,8% par rapport à 1992/1993. Cet accroissement est imputable aux efforts de scolarisation entrepris au niveau du milieu rural, car au niveau du milieu urbain le nombre d'enfants nouvellement inscrits a enregistré un recul de (-3,9%). Ce qui incite à une modulation des efforts d'équipement entre les deux milieux: urbain et rural.

En matière d'infrastructure, pour l'année scolaire 1996/1997, la région est dotée de 326 établissements scolaires regroupant 4.732 salles. Ces établissements se répartissent en 213 secteurs scolaires et 113 écoles autonomes.

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 6.704 instituteurs dont 40,1% sont des femmes.

Contrairement au 1<sup>er</sup> cycle, les effectifs de 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement fondamental connaissent un accroissement soutenu. Pour l'année scolaire 1996/1997, cet effectif se chiffre à 49.638 élèves répartis entre 1.572 classes, et encadrés pédagogiquement par 2.904 enseignants. Le nombre d'établissements s'élève à 49 collèges, et le nombre d'élèves par classe à 32.

### Données générales sur le 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement fondamental

Années	1992/1993	1996/1997
SALLES	1.063	1.171
CLASSES	1.521	1.572
ETABLISSEMENTS	36	49
ENSEIGNANTS	2.736	2.904
ELEVES	44.758	49.638
Dont Filles	18.288	20.649

L'enseignement secondaire est composée de 24 lycées fréquentés par 19.884 élèves au cours de l'année 1996/1997. L'effectif des enseignants est de 1.594. Quant aux effectifs des bacheliers, leur nombre a atteint entre 1994 et 1998, en moyenne 3.500 par an.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, la région ne dispose que de deux facultés: Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et Faculté des Sciences, Université Chouaïb Eddoukali à El Jadida ; et d'une Ecole supérieure de Technologie dans la ville de Safi, Université Cadi Ayad à Marrakech.

#### Effectif des étudiants dans l'enseignement supérieur

Années	1992/1993		1996/1997	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Faculté des lettres et Sciences Humaines	4.747	2.432	5.420	2.810
Faculté des Sciences	6.046	1.667	3.849	1.225
Ecole Supérieure de Technologie	70	16	194	48
<b>Total</b>	<b>10.863</b>	<b>4.115</b>	<b>9.463</b>	<b>4.083</b>

Le secteur de l'enseignement privé de la région n'est présent que dans le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental.

### **- La santé publique**

En matière d'infrastructures de base, dans le domaine de la santé, le nombre d'établissements sanitaires de base, demeure insuffisant eu égard aux normes retenues, au niveau national et international. Sur la base d'un dispensaire pour 15.000 habitants, le déficit en ces établissements est évalué en 1997, à 70 dispensaires.

Le nombre des centres de santé s'élève à 71 établissements (27 en milieu urbain et 44 en milieu rural), n'atteignant pas ainsi le niveau des normes retenues (un centre de santé pour 45.000 habitants).

D'autre part, la région dispose de:

- deux hôpitaux généraux, l'un à Safi d'une capacité de 656 lits, l'autre à El jadida de 340 lits ;

- un hôpital spécialisé : Sidi Lâyachi, se trouvant dans la commune rurale Chtouka, d'une capacité de 80 lits, il est destiné aux tuberculeux.

La capacité en lits de ces trois formations, qui est de 1.076 lits (1996), correspond à 1.706 habitants par lit, un ratio qui est nettement supérieur à celui recherché par les autorités compétentes, à savoir 700 habitants par lit.

Cette insuffisance en matière d'infrastructure sanitaire s'accompagne d'un sous-encadrement médical. Le nombre de médecins (privé + public) est de 388 en 1996, soit un médecin pour 4.732 habitants ; ce qui est loin du ratio enregistré au niveau national: un médecin pour 2.857 habitants.

### **- L'emploi**

En matière d'emploi, il y a lieu de souligner que l'économie de la région est confrontée depuis ces dernières années à des niveaux de chômage élevés. En effet, la proportion de la population à la recherche d'un emploi, et notamment en milieu urbain, s'inscrit dans une tendance orientée vers la

hausse. En dépit de l'important recul de 1997, les niveaux atteints demeurent élevés et nettement supérieurs à ceux enregistrés au niveau national.

La tranche d'âge la plus touchée est celle se situant entre 24 et 34 ans (27,3 % en 1997). La majorité de cette population dispose d'un diplôme et recherche un premier emploi (73% en 1994).

En 1997, le nombre de chômeurs citadins, dans la région, a atteint environ 39.400 personnes, dont 20.360 sont âgés de 25 à 34 ans.

## **1-2- Les secteurs productifs**

### **- L'agriculture et la pêche maritime**

En matière agricole, l'essentiel des terres de la région sont des terres cultivables (environ 80,4%). Les terrains de parcours et le couvert forestier représentent respectivement 14% et 3,6% de sa superficie totale.

Ce secteur joue un rôle déterminant dans l'activité économique. En effet, il occupe environ 56,6% de la population active régionale. En milieu rural, il constitue l'occupation économique principale en employant 78% de la population active régionale.

Les cultures pratiquées sont très diversifiées. Il s'agit:

- des céréales qui occupent environ 72,6% de la superficie cultivable;
- des légumineuses, des cultures industrielles, fourragères et des plantations fruitières.

En raison de la faible proportion des zones irriguées (6,5% des terres cultivées), la production, qui est relativement importante par rapport aux niveaux nationaux (environ 20% pour les quatre principales céréales), est étroitement liée aux conditions climatiques.



Pour réduire l'effet négatif des aléas climatiques sur la stabilité de la production et pour assurer aussi une amélioration sensible et soutenue des revenus et de l'emploi en monde rural, les autorités publiques ont entrepris d'importants programmes d'équipement: création de secteurs irrigués (61.000 ha à Doukkala) et réalisation de projets intégrés de développement agricole.

Un projet d'irrigation de dimension non moins importante que le précédent est en cours de réalisation : l'extension du périmètre irrigué de Doukkala de 64.000 ha avec un prolongement de 34.000 ha vers les plaines de Abda, permettra de porter à 125.000 ha la superficie irriguée de la région.

De par son ampleur, ce projet renforcera les liens d'intégration entre les provinces de la région ainsi que leur poids agricole.

Outre ces cultures, la région dispose d'un important cheptel composé essentiellement d'ovins et d'animaux de trait.

Pour ce qui est de la pêche, ce secteur qui occupe une place de choix dans l'économie régionale demeure confronté depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés: régression continue des captures.

Le redressement de ce secteur passera nécessairement par une reprise importante de l'investissement en équipement. De même, l'expansion de l'activité de la construction navale, peut servir comme créneau porteur pour cette dynamique.

La forêt de la région assure une production ligneuse appréciable.

#### **- L'énergie et les mines**

Le sous-sol de la région recèle des richesses naturelles immenses. Il s'agit en l'occurrence des phosphates, de la barytine

et du gypse.

En matière de phosphates, la région contient la plus importante réserve du royaume après celle de Khouribga. Elle est entièrement localisée dans la province de Safi et plus précisément dans le plateau de Guentour. Les réserves de ce gisement sont évaluées à deux milliards de m<sup>3</sup>.

De l'ordre de 3 millions de tonnes par année, la production locale constitue environ 15% de la production nationale. L'activité d'extraction et de valorisation de ce minerai a permis d'assurer des emplois à 12.300 personnes en 1995.

Le recours obligé à la mécanisation dicté par des contraintes du commerce international, limite de plus en plus l'effet jadis providentiel de cette activité sur l'économie régionale et locale (emploi, infrastructures de base,...).

L'activité du secteur demeure largement tributaire de la conjoncture économique mondiale. La production est liée essentiellement au développement de la valorisation locale de cette richesse nationale. Les ventes des phosphates bruts à l'extérieur connaissent un recul en raison de la baisse de la demande et une vive concurrence internationale.

En ce qui concerne la barytine, le point d'exploitation le plus important de la région est situé au centre urbain d'Ighoud (au sud-ouest de Chemaia). En raison de son exploitation dans le cadre de la perspective pétrolière, sa valeur reste liée à l'évolution des cours mondiaux de cette ressource énergétique et les niveaux des prix pratiqués par la Chine.

S'agissant du gypse, il ressort des investigations géologiques récentes que la province de Safi dispose d'un important gisement de haute qualité. Se localisant le long des plateaux situés à l'ouest de Youssoufia et à l'est de Safi, sa réserve est évaluée à 5 milliards de tonnes.

Parmi les utilisations importantes de ce produit, il y'a les produits pharmaceutiques, l'industrie de faïences et de poterie, le secteur de constructions et celui des cimenteries. Il existe plusieurs unités d'exploitation et de transformation industrielle, mais elles restent en deçà des standards internationaux reconnus.

A l'origine, la production minière était destinée totalement à l'exportation à l'état brut. Mais, à partir de ces dernières décennies, des unités de revalorisation ont été construites. Et c'est le cas des unités de transformation des phosphates en acide phosphorique et en engrais. D'ailleurs notre pays assure la fourniture d'un peu plus de la moitié des quantités commercialisées dans le marché international de cet acide qui se caractérise par une demande soutenue due à la diversification de ses débouchés.

Ces complexes chimiques ont renforcé l'importance industrielle et économique de la région. En 1996, les exportations en ces dérivés des phosphates ont constitué 20% de l'ensemble des exportations du pays et peuvent couvrir jusqu'à 41 jours des importations. Cette position va être renforcée davantage par des projets similaires qui sont en cours de réalisation.

Au niveau de l'énergie, la région reste dépourvue de toute ressource énergétique classique. Exception faite de la centrale thermique de Jorf lasfer (38% de la production totale de L'ONE en 1996), la production propre de la région en énergie est assurée en sa totalité par les usines thermiques liées aux industries chimiques (industriels auto-producteurs ) et l'usine Hydro-Electrique de Daourat. Notons également, les besoins des usines de traitement du phosphate de Youssoufia sont couverts par le biais du gaz naturel de Meskala (Province d'Essaouira).

#### **- L'industrie, l'artisanat et le tourisme**

En matière d'industrie, le tissu économique de la région est dominé par les industries légères pour satisfaire les besoins de

consommation. Il s'agit essentiellement des conserveries de poissons. Toutefois il importe de souligner l'existence d'unités d'industries lourdes importantes telles que les industries chimiques, et la cimenterie de Hrara. Il est à signaler, l'implantation dans le territoire régional d'unités agroalimentaires. Il s'agit notamment de :

- deux sucreries à Zemamra et à Sidi Bennour;
- Une laiterie à El Jadida;
- Somadir et Nestlé Maroc.

Ce secteur emploie environ 23 % de la population active en milieu urbain.

En ce qui concerne le secteur de l'artisanat, il constitue un pilier important de l'économie régionale. Ceci est dû principalement aux activités de la poterie qui est parmi les activités caractérisant la région non seulement au niveau national mais également au niveau international.

En plus des talents des autochtones, le secteur de poterie jouit de la qualité, l'abondance ainsi que la proximité de la matière première aux lieux de traitement ce qui lui assure une évolution continue.

Pour ce qui est du Tourisme, il est d'une importance très limitée. Ceci est lié à l'insuffisance d'infrastructures d'accueil et l'absence d'efforts de promotion. Notons que la région est riche en monuments historiques et possédant plusieurs sites tout au long de la côte. Des efforts d'équipement de ces dernières sont nécessaires pour renforcer davantage la capacité d'attraction tant pour les touristes étrangers que ceux de l'intérieur du pays.

### **1-3- Infrastructures de base**

#### **- Infrastructure de communication**

S'agissant du réseau routier de la région, la longueur totale des routes s'élève à 3.185 Km dont 502,2 non revêtus. l'analyse

géographique de ce réseau montre que:

- Une seule route de dimension nationale, traverse la région et fuyant ses principales agglomérations urbaines. Il s'agit de la route nationale n°1 (Tanger - Lagouira);

- Les routes à caractère verticales, qui ont l'avantage de lutter contre le désenclavement et de développer les liaisons locales, ont été reléguées aux routes qui seront de la compétence des collectivités locales.

Par ailleurs, le développement de l'axe routier, matérialisé par la route régionale 201 (Chichaoua - Sidi Bennour) et son prolongement sur la Ville de Lbir Jdid (la route régionale 303), aura un double effet positif sur l'économie régionale. Elle réorientera une partie du trafic routier perdu par la région suite à l'ouverture de la liaison Marrakech - Agadir via Imintanoute, et participera aussi au désenclavement et au développement des agglomérations urbaines du sud de la région.

Concernant les moyens de communication maritime, la région dispose de deux grands ports :

- **Port de Safi**

Il est considéré comme le plus vieux port de la région. Son développement a été lié à deux facteurs principaux: son implantation (au fond d'une baie) et son arrière pays qui est une région agricole des plus riche du pays.

La découverte en 1921 des phosphates à El Youssoufia et le développement de l'industrie du poisson dans la ville de Safi, vont donner un nouvel essor à ce débouché maritime.

Actuellement, il est considéré comme l'un des plus importants ports commerciaux du royaume. Ses principales fonctions:

- Exportation des minerais (phosphates, gypse et

autres minerais).

- Réception des céréales et de soufre.

- **Port de Jorf Lasfar**

Il est l'un des plus grands ports miniers d'Afrique, sa superficie, la profondeur de ses bassins, sa desserte en voies ferroviaires et routières, et l'importance des projets d'investissement en cours ou en prévision sont autant d'atouts qui vont lui permettre de jouer un rôle moteur pour le renforcement du poids économique régional et national.

Ses fonctions actuelles tournent essentiellement autour de l'exportation des produits chimiques du groupe OCP et des phosphates bruts des mines de Khouribga.

En matière de télécommunication, d'importants efforts ont été accomplis pour élargir le réseau de télécommunication en milieux urbain et rural. Le nombre de lignes téléphoniques en service en 1996, se situe aux alentours de 44.000 lignes ce qui correspond à 42 habitants par ligne.

## **2- STRATEGIE DE DEVELOPEMENT REGIONAL**

### **2-1-Potentialités et atouts**

La région occupe une place de choix dans l'économie nationale. Depuis plusieurs décennies, ses deux provinces ont été choisies parmi les pôles d'industrialisation pour soutenir l'effort national de développement.

Ce choix est en relation avec sa position géographique privilégiée, son poids démographique appréciable, son rôle distingué de grenier agricole pour le pays, ses richesses naturelles et minières pourvoyeuses de devises fortes et nécessaires à notre économie, la région est dotée d'un tissu industriel assez développé et d'une main d'œuvre abondante, familiarisée avec le travail industriel, en plus de la proximité du pôle économique principal du pays, à savoir: Casablanca.

La région recèle aussi des ressources halieutiques importantes et diversifiées, la sardine en particulier, et possède des atouts touristiques naturels, des centres commerciaux importants et des infrastructures de base pour accueillir les investissements.

En ce qui concerne les perspectives économiques de la région, il y a lieu de les envisager avec un certain optimisme. Cet optimisme peut découler de :

- Elargissement du périmètre irrigué de la région: absorption et diminution de l'ampleur de chômage, amélioration des revenus de la population rurale, limitant ainsi le niveau d'émigration vers les villes, création d'unités industrielles liées directement ou indirectement à ce projet (raffinage du sucre, traitement du lait, industrie de biens de consommation, sous-traitance ....);

- Les efforts de restructuration entrepris actuellement

dans le secteur de l'artisanat vont lui permettre de passer au stade de la production industrielle;

- Le secteur du tourisme est appelé à connaître un grand dynamisme: l'existence et le développement d'une demande potentielle importante et pressante surtout pour le tourisme intérieur et celui du transit;

- Le renforcement de l'activité de traitement des phosphates par la création de nouvelles unités chimiques, suite à l'ouverture des marchés de l'Europe de l'Est.

- Le redressement et la relance de l'activité du secteur de conserveries suite à la réouverture des marchés de l'Union européenne (dernier accord avec le bloc économique européen);

- La dynamique qui sera induite par la nouvelle politique de la régionalisation.

## **2-2- Contraintes et entraves**

Malgré ses atouts et potentialités la région est en butte à des difficultés économiques et sociales dont on peut citer:

- Des niveaux élevés de chômage par rapport au niveau national (19% en milieu urbain en 1997);

- Le recul d'investissement et une certaine réticence de la part du secteur privé à entreprendre des actions en rapport avec les potentialités qu'offre cette économie régionale;

- La très forte vulnérabilité de son secteur agricole aux conditions climatiques ;

- Le rétrécissement des parts de marchés à l'extérieur pour ses minerais ;

- L'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés certains secteurs économiques importants : le secteur de conserve de poissons ;

- La faiblesse des indicateurs de développement social (taux d'analphabétisme: 64,4%, taux de scolarisation:



49,9%, taux d'accès à l'eau et à l'électricité en milieu rural respectivement : 9,15% et 3,2% (1994), en plus du sous-développement de la couverture sanitaire);

- L'enclavement des principales agglomérations urbaines de la région par rapport aux axes routiers importants du pays ;

- Les retards accusés en matière d'infrastructure de base par rapport à l'évolution de l'urbanisation de la région ;

- La pression démographique élevée et apparente sur les agglomérations urbaines de la région ;

- La faiblesse des ressources propres des collectivités locales pour faire face aux besoins notamment les plus pressants ;

- Le sous-développement de l'infrastructure de communication de la région.

### **2-3- Les axes prioritaires d'intervention**

Pour faire face à la faiblesse des indicateurs sociaux et économiques et contenir les niveaux élevés de chômage qui caractérisent la région, et afin de pouvoir créer une dynamisation du développement économique, social et culturel et d'exploiter efficacement les potentialités de la région, il serait nécessaire de concentrer les efforts sur les axes d'intervention suivants :

- Promotion des investissements productifs créateurs de plus d'opportunités d'emploi ;

- Amélioration des indicateurs de développement social par :

- La lutte contre l'analphabétisme ;

- Le relèvement des taux de scolarisation ;

- L'élargissement de la couverture sanitaire et du réseau hospitalier;

- L'amélioration du taux d'accès à l'eau potable;

- L'amélioration des conditions de travail et d'habitat;
- Renforcement des infrastructures sportives et culturelles.
- Développer l'infrastructure de communication pour le désenclavement de la région ;
- Etendre les zones irriguées ;
- Développer l'aspect urbanistique et esthétique des villes de la région ;
- Encourager l'investissement pour la redynamisation et le développement du tissu industriel régional ;
- Développer les ressources financières propres des collectivités locales ;
- Rechercher un équilibre efficace dans la répartition spatiale des activités économiques sur le territoire régional.

#### **. Les besoins à l'horizon du Plan quinquennal**

L'évaluation des besoins sera approchée en fonction des attributions des conseils locaux et spécialement le conseil régional. Le but recherché est d'essayer d'identifier les besoins et par conséquent la portée des efforts de développement retenus pour la région. Pour situer ces besoins, on s'est basé sur les considérations suivantes :

- 1°- Poursuite au niveau local des même objectifs nationaux ;
- 2°- En cas d'absence d'objectifs nationaux clairs et précis, les besoins locaux seront déterminés en comparaison avec les niveaux nationaux enregistrés.

#### **- Emploi**

Le plan de développement économique et social a fixé parmi ses objectifs majeurs la réduction du taux de chômage.

La population active urbaine à l'échelle régionale est estimée pour 2003 à environ 312.800 personnes.

Ainsi, et en espérant suivre les mêmes orientations nationales en matière d'emploi, il faut d'ici l'an 2003, créer presque 50.000 postes d'emploi, c'est à dire 10.000 poste annuellement.

#### **- Services de santé de base**

Dans le domaine de santé, il y a un retard qu'il faut combler pour rattraper les niveaux nationaux et en même temps, il faut faire face aux besoins nouveaux liés à l'évolution démographique.

En matière d'infrastructure hospitalière, la capacité litière régionale est estimée à 1.252 lits en 1997 contre 25.778 à l'échelle de la nation, soit un indicateur national s'élevant à 1.060 habitants par lit contre 1.483 à l'échelle de la région.

Ainsi, pour être dans les normes nationales, il faudra disposer en 2003 de 1.894 lits. Ce qui permet de dégager un déficit de: 642 lits. Cette insuffisance projetée correspond à la construction d'un hôpital provincial.

Concernant l'encadrement médical, le nombre de médecins de la région Doukkala-Abda s'élevait à 399 médecins en 1997, soit un médecin pour 4.654 habitants contre 2.800 à l'échelle de la nation.

Pour l'amélioration de l'encadrement médical en atteignant le taux d'un médecin pour 2.000 habitants, il faut disposer en 2003 de 600 médecins supplémentaires.

#### **- Enseignement fondamental**

Le nombre d'enfants en âge de scolarité (6-14ans) s'estime à 392.000 enfants en 2003, selon les projections du CERED. Pour s'inscrire dans l'objectif national fixé par le projet du plan quinquennal et qui stipule la généralisation de

l'enseignement au premier cycle fondamental en 2002, et en tenant compte de la moyenne actuelle et qui est de 40 élèves par salle il faut créer environ 5.142 salles supplémentaires d'ici l'an 2002. L'encouragement de la scolarisation en milieu rural et surtout dans la ceinture sud-est de la province de Safi où les taux de scolarisation sont les plus vulnérables devrait constituer une priorité.

#### **- Eau potable**

Au niveau national deux objectifs sont retenus afin d'améliorer le niveau d'alimentation de la population en eau potable :

- Relever le pourcentage de la population urbaine qui dispose de l'eau à domicile de 81% actuellement à 94% en l'an 2010.

- Généraliser l'accès des populations rurales à l'eau potable à l'horizon 2010.

Selon les résultats du RGPH 1994, 77,7% des ménages urbains au niveau de la région dispose de l'eau potable ou s'alimente d'une source ou d'un puits.

Pour les orientations nationales et en tenant compte des projections du CERED, il faudra qu'en 2010, 211.500 ménages urbains à l'échelle de la région disposent de l'eau à domicile, soit un accroissement annuel moyen d'environ 5,2% entre 1994 et 2010.

C'est à dire en 2003, 148.342 ménages urbains devront disposer de l'eau potable, soit environ 81,5% des ménages appartenant au milieu urbain de la région.

En milieu rural, 10,1% des ménages de la région disposent de l'eau potable, soit seulement 18.000 ménages (1994).

Par référence à la politique nationale dans le secteur de l'eau potable, il faudra qu'en 2010, 204.000 ménages ruraux

disposent de l'eau soit un taux d'accroissement annuel moyen de 16,4% entre 1994 et 2010.

C'est à dire qu'à l'horizon de l'an 2003, 70.607 ménages ruraux devront disposer de l'eau potable.

#### **- Electrification rurale**

En milieu rural, selon le RGPH 1994, 3,2% des ménages sont raccordés au réseau de l'électricité, soit 5.728 ménages à l'échelle de la région.

Pour atteindre l'objectif de la généralisation de l'accès de la population rurale à l'électricité en 2010, il faudra que 204.000 ménages disposent de l'électricité à cet horizon soit un taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2010 de l'ordre de 25%, ce qui implique qu'en 2003, 21,55% des ménages ruraux devront disposer de l'électricité.

### 3- PROGRAMME D'ACTION

Dans le cadre de la stratégie de développement, les collectivités locales de la région ont préparé, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal. Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des collectivités locales de la région dans le cadre du noyau dur s'élèvent à 1.900.384.620 DH, alors que la banque de projets contient 645 projet avec un investissement estimé à 2.986.787.951 DH.

La situation générale du plan de développement économique et social de la région se présente comme suit :

**Tableau 1: répartition des investissements  
et du nombre des projets par type de programme**

Type de projet	Nombre	Montant (en DH)
<b>Noyau dur</b>	<b>1.273</b>	<b>1.900.384.620</b>
Projet en cours	532	553.714.107
Projets nouveaux	741	1.346.670.513
Banque de projets	645	2.986.787.951
<b>Total</b>	<b>1.918</b>	<b>4.887.172.571</b>

#### 3-1- Noyau dur

##### 3-1-1- Les projets en cours de réalisation

Il s'agit des projets qui ont été initiés par les collectivités locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du plan. Ces projets constituent avec les projets nouveaux le noyau dur du plan de développement économique et social.

Le nombre des projets en cours de réalisation est de 532, correspondant à une enveloppe budgétaire de 553.714.107 DH, ce qui représente 29 % de l'enveloppe globale consacrée au

noyau dur du plan.

**Tableau 2 : répartition du coût des projets en cours de réalisation par secteur**

Secteurs	Montant (en DH)	%
Equipements sociaux	56.770.679	10,25
Equipements éducatifs et de formation	11.689.019	2,11
Distribution d'eau	35.986.370	6,50
Distribution d'électricité	14.672.505	2,65
Assainissement solide	96.028.308	17,34
Assainissement liquide	4.962.085	0,90
Transport urbain	2.523.539	0,46
Equipements spécialisés	82.240.293	14,85
Vicinalité et routes secondaires	37.522.615	6,78
Aménagements communaux	65.687.862	11,86
Voirie et éclairage public	110.358.197	19,93
Bâtiments administratifs	35.272.635	6,37
<b>Total Général</b>	<b>553.714.107</b>	<b>100,00</b>

Il ressort de la lecture de la répartition sectorielle des projets de la région, en cours de réalisation, l'importance de la part affectée aux secteurs de la voirie et de l'éclairage public, de l'assainissement solide et des équipements spécialisés avec respectivement 20%, 17% et 15% des investissements en cours de réalisation.

### **3-1-2- Les projets nouveaux**

Le coût des projets nouveaux programmés par les collectivités locales relevant de la région s'élèvent à

1.346.670.513 DH, se répartissant comme suit :

**Tableau3: répartition du coût et du nombre des projets nouveaux par type de collectivité**

Type de collectivité	Nombre de projets	Montant (en DH)	%
Région	57	102.507.323	7,61
Provinces	107	115.471.400	8,58
Communauté urbaine	15	84.691.520	6,29
Communes urbaines	148	557.675.433	41,41
Communes rurales	414	486.324.837	36,11
<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>1.346.670.513</b>	<b>100,00</b>

Ainsi, le conseil régional participera avec une enveloppe budgétaire de 102.507.323 DH, soit 8% du volume global des investissements nouveaux prévus dans la région.

Les assemblées provinciales participent par un montant de 115.471.400 DH, soit 9% des investissements.

Les communes urbaines participeront avec une enveloppe de 557.675.433 DH, soit plus de 41% du montant global des investissements nouveaux, programmés dans le cadre du noyau dur du plan régional.

Les communes rurales participeront avec un investissement de 486.324.837 DH, soit 36% des investissements nouveaux.

Pour sa part, la communauté urbaine de Safi mobilisera une enveloppe financière de 84.691.520 DH pour la réalisation de 15 projets, soit plus de 6% du volume global des investissements nouveaux prévus dans le cadre du noyau dur du plan quinquennal 1999-2000/2003-2004



Le montage financier des projets nouveaux prévus par les collectivités locales relevant de la région se présente comme suit :

- 73,2 % représentent les ressources propres et l'excédent de recettes ;
- 13,8 % proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C. ;
- 9,0 % représentent la TVA ;
- 0,5 % au titre des dons ;
- 3,5 % au titre d'autres ressources à mobiliser, dans le cadre des comptes d'affectation spéciale ou dans le cadre de partenariat

**Tableau 4: La répartition du coût et du nombre des projets nouveaux par secteur d'intervention**

Secteurs	Montant (en DH)	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	305.217.694	22,66	77
Equipements éducatifs et de formation	797.000	0,06	3
Distribution d'eau	52.665.382	3,91	93
Distribution d'électricité	96.932.076	7,20	71
Assainissement solide	82.120.086	6,10	27
Assainissement liquide	76.458.311	5,68	19
Transport urbain	13.450.000	1,00	5
Equipements spécialisés	149.557.242	11,11	107
Vicinalité et routes secondaires	64.033.481	4,75	56
Aménagements communaux	255.906.057	19,00	162
Voirie et éclairage public	141.301.500	10,49	57
Bâtiments administratifs	108.231.684	8,04	64
<b>Total général</b>	<b>1.346.670.513</b>	<b>100,00</b>	<b>741</b>

Il ressort du tableau ci-dessus l'importance que revêtent les actions inscrites dans le cadre du plan régional dans les secteurs en relation étroite avec la promotion de l'amélioration des conditions de vie des populations de cette région, notamment les investissements à réaliser dans les secteurs des équipements spécialisés et à caractère économique, les équipements sociaux (promotion de l'habitat social, création de terrains de sport, construction de complexes socio-culturels,...), les aménagements communaux (éradication des bidonvilles, aménagement de places et jardins publics, création de lotissements,...), le renouvellement et l'extension du réseau de voirie et d'éclairage public, l'assainissement, la distribution d'électricité et plus particulièrement l'électrification rurale, la construction des routes pour le désenclavement du milieu rural et les bâtiments administratifs

**Tableau 5: Répartition du coût des projets nouveaux par année et type de collectivité**

Type de collectivité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	21.208.184	13.500.870	19.054.515	26.398.831	22.344.923
Provinces	22.500.000	18.900.000	22.940.000	24.634.000	26.497.400
Communauté urbaine	18.152.590	11.239.660	14.526.690	18.264.030	22.508.550
Communes urbaines	196.738.299	99.286.542	87.572.032	102.338.996	71.739.564
Communes rurales	262.088.854	60.080.252	57.407.655	53.499.328	53.248.748
<b>Total</b>	<b>520.687.927</b>	<b>203.007.324</b>	<b>201.500.892</b>	<b>225.135.185</b>	<b>196.339.185</b>

La première année du plan connaîtra la part la plus importante de l'investissement, ceci serait dû principalement aux crédits de report et aux excédents de recettes. Le montant prévu se chiffre à 521 millions de Dirhams, soit environ 39 % des investissements nouveaux prévus dans le cadre du noyau dur du plan des collectivités locales de la région.

La région en tant que collectivité locale, réservera une enveloppe budgétaire de l'ordre de 21.208.184 DH la première année du plan, 13.500.870 DH la deuxième année et 22.344.923 DH pour la dernière année du plan.

Les communes urbaines participeront à l'investissement à hauteur de 197 millions de dirhams la première année, pour les autres années, le montant réservé à l'investissement connaîtra une baisse notable passant de 99 millions de dirhams en 2000-2001 à 72 millions de dirhams en 2003-2004, soit un recul de 27,3 %.

Les communes rurales réserveront une enveloppe financière de 262 millions de dirhams la première année du plan, soit 50,3 % des investissements prévus pour cette année. Cette part ne sera que de 53 millions de dirhams la dernière année du plan, soit 27% seulement des investissements prévus, pour cette dernière année, par l'ensemble des collectivités locales de la région.

Ceci serait dû essentiellement à l'importance de l'endettement de ces communes dont la part la plus importante servira au remboursement des prêts contractés.

D'autre part, on assistera à une légère augmentation des budgets d'investissement des assemblées provinciales ; ces dernières passeront de 22,5 millions de dirhams en 1999-2000 à 22,9 millions de dirhams en 2001-2002 pour atteindre environ 26,5 millions de dirhams en 2003-2004.

La communauté urbaine de Safi participera avec un volume d'investissement de 18 millions de dirhams la première année du plan, ce volume connaîtra une diminution au titre de la deuxième année avec un montant de 11 Millions de Dirhams pour atteindre 22 Millions de Dirhams la dernière année.

En terme de moyenne annuelle réservée à l'investissement durant la période du plan, les communes urbaines participeront avec 111,5 millions de dirhams, suivies par les communes rurales avec 97,3 millions de dirhams, les provinces avec 23,1 Millions de Dirhams , la région avec 20,5 Millions de dirhams et par la communauté urbaine de Safi avec 16,9 Millions de Dirhams.

### 3-2- La banque de projets

La banque de projets contient 645 projets pour un coût global de 2.986.787.951 DH.

**Tableau 6: répartition du coût des projets de la banque par secteur d'intervention**

Secteurs	Montant (en DH)	%
Equipements sociaux	389.051.985	13,03
Equipements éducatifs et de formation	61.044.000	2,04
Distribution d'eau	82.887.634	2,78
Distribution d'électricité	161.333.000	5,40
Assainissement solide	189.444.000	6,34
Assainissement liquide	45.200.000	1,51
Equipements spécialisés	591.339.452	19,80
Vicinalité et routes secondaires	264.494.106	8,86
Aménagements communaux	773.112.885	25,88
Voirie et éclairage public	384.230.000	12,86
Bâtiments administratifs	44.650.889	1,50
<b>Total Général</b>	<b>2.986.787.951</b>	<b>100,00</b>

Ainsi, les secteurs d'équipement bénéficiant des plus hautes parts des investissements sont les aménagements communaux représentant 26 %, les équipements spécialisés avec 20 %, les équipements à caractère socio-éducatif avec 15%, la voirie et l'éclairage public avec 13%, ainsi que les routes secondaires avec 9 %.

L'intervention de l'Etat et du secteur privé aura un impact important dans l'amélioration du niveau d'investissement et dans l'élaboration de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (contrat plan, fonds de développement régional, coopération entre les collectivités locales...), de gestion déléguée ou de concession, en les adaptant aux spécificités régionales et locales.

<b>ARTICLE 11 : RÉGION DE DOUKKALA-ABDA</b>	<b>477</b>
1-SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	480
2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	491
3- PROGRAMME D'ACTION	498